

mon mari veut vendre et moi non

Par Bergere, le 12/06/2011 à 20:36

Mon mari et moi avons acheté un chalet non viabilisé, nous sommes séparés depuis 5 ans et aujourd'hui il veut vendre.

Peut-il m'obliger, car depuis 5 ans c'est moi qui entretien ce chalet.

Mais je ne veux pas vendre.

Quel droit a-t-il.

Merci

Par Domil, le 12/06/2011 à 21:41

Le bien est dans la communauté ?

Par denadi, le 12/06/2011 à 23:35

vous êtes séparés? cela signifie -t-il que vous avez officiellement divorcés? si oui la communauté a-t-elle été liquidé?

Par Bergere, le 14/06/2011 à 07:02

Nous ne sommes pas divorcés, mon mari refuse.

Par fra, le 14/06/2011 à 11:54

Bonjour, Madame,

Bien que non viabilisé, ce chalet constitue-t-il votre résidence principale et qu'entendez-vous par "non viabilisé" ?

Sous quel régime êtes-vous mariée ?

Par Bergere, le 15/06/2011 à 07:09

Non viabilisé, sans eau ni électricité et c'est une résidence secondaire. Nous sommes mariés sous le régime de la communauté.

Par **Domil**, le **15/06/2011** à **08:33**

Le bien fait partie de la communauté, il faut l'accord des deux pour vendre